venir s'étioler dans nos fabriques, les hommes du sol rural, restent au sol; que le trop plein de population industrielle de Lyon, qui meurt de faim à côté des ateliers oisifs, vienne donner des bras à une terre qui veut des bras, et qui semble devoir servir de dégorgeoir naturel à la grande cité manufacturière.

M. de Mornay, de Volognat, a publié et publie encore dans le Patriote de l'Ain, des articles favorables au desséchement progressif. Je n'ai rien dit de ce travail, parce qu'il n'est point achevé; mais les opinions qui y sont émises, m'ont paru sages et rationnelles.

En terminant cet écrit, j'exprimerai le regret qu'aucun des historiens de la Dombes, ne nous ait donné une étymologie de son nom plus satisfaisante que celle du dictionnaire de Trévoux. Ni M. Bossi, ancien préfet, ni M. de La Teyssonière, ni les écrivains pour ou contre les étangs n'en font mention. Le dictionnaire de Trévoux veut que Dombes vienne de tumbæ, c'est-à dire à tumulis.

Et maintenant, si j'ai osé jeter mon opinion au milieu de ces graves débats, que l'on daigne m'excuser. Si étranger que je sois, par mes études, à la cause en litige, je n'ai pu demeurer muet en présence d'une question qui touche par tant de points à l'intérêt moral et matériel du pays. — Si je n'ai point parlé de la polémique antérieure aux débats actuels, c'est que toutes les solutions anciennes ont été rajeunies et tous les raisonnements remis en vigueur.

Puisse donc triompher la cause de l'humanité, sans nuire aux intérêts et aux droits de la propriété!

Joseph BARD,

de la Société royale d'Agriculture du département de l'Ain.